INFO-PARENTS
École secondaire Henri-Dunant

ÉCOLE SECONDAIRE HENRI-DUNANT

Bienveillance
Ouverture aux autres
Motivation

Avec l'Info-parents, on se tient au courant !

À chaque début du mois, vous recevrez votre bulletin Info-parents par courriel. Vous pouvez aussi le consulter sur notre site web.

Décembre 2022
Volume 3, Numéro 4

Mot de la direction

Chers parents,

Le temps des fêtes marque une pause dans notre routine pour célébrer avec nos proches et passer du temps en famille. Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes remplies de grandes joies et de petits bonheurs. Il nous fait plaisir de travailler avec vous pour la réussite et le bien-être de vos enfants.

Au nom du personnel de l'école et en notre nom, c'est de tout cœur que nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, de joyeuses fêtes et une année 2023 porteuse d'espoir et de solidarité.

Karine Pronovost, directrice

Geneviève Rossignol, directrice adjointe

Isabelle Barbe, directrice adjointe

Véronique St-Pierre, gestionnaire administrative

Décembre 2022

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
			1 [9]	2 [1]
5 *Journée pédagogique*	6 [2]	7 [3]	8 [4]	9 [5]
12 [6]	13 [7] *Conseil d'établissement*	14 [8] *Journée couleur « pyjama » (payante) et déjeuner sec. 5*	15 [9]	16 [1]
19 [2]	20 [3]	21 [4]	22 [5]	23 [6] *Journée couleur « chandail laid de Noël »*
26 Congé	27 Congé	28 Congé	29 Congé	30 Congé

Vacances :
Du 26 décembre au 6 janvier inclusivement.

*** Le 9 janvier est une journée pédagogique. ***

De retour à l'école mardi 10 janvier 2023 (jour 7).

Quelques rappels importants

GUIGNOLÉE 2022

La collecte des denrées pour la Guignolée 2022 est débutée. Cette année, nous vous demandons plus spécifiquement des denrées pour les lunchs : collations, petits jus, etc. Nous avons besoin de vous pour motiver votre jeune à être généreux et apporter des denrées non périssables afin de remplir nos boîtes! Notre objectif est de remplir 50 boîtes d'ici le 13 décembre. Afin de récompenser nos élèves pour leur générosité, certains membres du personnel ont accepté de relever des défis proposés par les élèves. Pour se faire, lorsqu'un palier de 5 boîtes sera atteint, un membre du personnel devra exécuter le défi qu'il aura préalablement défini avec son ou ses groupe(s). Vous avez jusqu'au lundi 12 décembre pour apporter les denrées. Nous savons que les besoins sont grandissants en cette période difficile pour les familles, si vous le pouvez, donnez généreusement.
Félicitations aux élèves du groupe leadership qui ont récolté les dons en argent pour la Guignolée des médias le matin du 1er décembre. Merci pour votre énergie, vos sourires et votre belle implication.

IMPORTANT : ABSENCES ET RETARDS DES ÉLÈVES

Nous vous rappelons qu'il est important de motiver l'absence de votre enfant, pour ce faire, vous devez laisser un message en utilisant le Portail Parents. Il est également possible de laisser un message sur la boîte vocale au numéro 450-434-8951 poste 5705.
Nous remarquons un nombre élevé de retards, nous vous rappelons que tous les élèves doivent être assis en classe au son de la cloche. Si votre enfant est en retard, il doit se présenter au bureau de la surveillante d'élèves. Son retard sera noté dans son agenda. Un élève ayant cumulé trois retards sera convoqué à une retenue sur l'heure du dîner. Nous vous invitons à en discuter avec votre enfant.

VAPOTEUSE

L'école désire vous prévenir que l'utilisation ou la possession d'une vapoteuse (ou autre équipement associé) ne sont pas tolérées sur le terrain de l'école. Un protocole est en vigueur et votre enfant se verra confisquer sa vapoteuse à la simple vue de l'objet. Vous serez alors contactés et informés pour la suite du processus.

COVID-19 ET AUTRES VIRUS

Tel qu'annoncé par la Santé publique au mois de novembre, nous vous rappelons qu'il n'y a plus de période d'isolement obligatoire de 5 jours en lien avec la COVID-19. Par contre, **si un enfant est trop malade pour être à l'école, nous vous demandons de le garder à la maison et de motiver son absence**. Nous vous rappelons également que le port du masque permet de diminuer le risque de propagation de plusieurs virus dont celui de la Covid-19. Merci aux élèves qui portent le masque quand ils sont malades, c'est un geste responsable et bienveillant.

Voici les règles à retenir en milieu scolaire pour la COVID-19:
• Si l'élève est positif à la Covid-19 et **qu'il est apte à fréquenter l'école**, il doit obligatoirement porter un masque de procédure en tout temps lors de toute interaction sociale **pendant 10 jours**;
• Pour les contacts domiciliaires d'une personne positive à la COVID-19, il est fortement recommandé de porter un masque de procédure pour une période de 10 jours.

Plusieurs enseignants utilisent la plateforme Classroom pour partager des documents et des travaux avec leurs élèves. Votre enfant peut s'y référer lorsqu'il doit s'absenter pour quelques jours.

BLESSURE

Nous souhaitons vous rappeler de communiquer avec l'école en cas de blessure ou de situation pouvant affecter le rendement ou les absences d'un élève. Ex: commotion cérébrale.

ACTIVITÉS DE NOËL

Dans la semaine du 19 au 23 décembre, il y aura des activités tous les midis pour la semaine de Noël. Nous vous soulignons qu'il y aura des cours jusqu'à la 4e période le 23 décembre. Si votre enfant doit s'absenter, il sera important de motiver son absence. Merci de votre collaboration.

RAPPEL : COMMENT SAVOIR SI UN ÉTABLISSEMENT EST OUVERT OU FERMÉ?

Voici les six façons de savoir si un avis de fermeture est émis :

1. La page d'accueil du site web du CSSMI ;
2. L'application mobile CSSMI (disponible gratuitement via App Store ou Google Play) ;
3. Le site web de chaque école et centre de formation ;
4. L'infolettre Urgence CSSMI (courriel) ;
5. Message d'accueil téléphonique au 450 974-7000 ;
6. Message d'accueil téléphonique pour certains établissements.

Notez que le CSSMI ne contrôle pas le message diffusé par les médias traditionnels ou sociaux.
Si aucun avis de fermeture n'est émis sur ce site web, les établissements scolaires sont donc ouverts.

Pratique confinement barricadé (code noir)

Le 15 décembre prochain, il y aura à l'école une pratique de confinement barricadé (code noir). Le personnel de l'école recevra les procédures en vue de cette pratique. Certains jeunes pourront être nerveux ou vivre du stress même en sachant que c'est une pratique et que la situation n'est pas réelle. Vous pouvez en discuter avec votre enfant. Cette pratique est toujours faite dans un optique de bien préparer le personnel de l'école, les élèves, mais aussi le service de police de Blainville à réagir adéquatement en cas de menace à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école. Si vous avez des questions ou des inquiétudes par rapport à cette pratique, n'hésitez pas à nous contacter et nous ferons un suivi.

Plan de lutte pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école

Veuillez prendre note que le nouveau plan de lutte pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école est disponible sur le site Internet de l'école :
https://henri-dunant.cssmi.qc.ca/ecole/violence-et-intimidation
Si votre enfant est victime d'intimidation ou témoin d'une situation, vous devez le diriger vers la TES de son niveau. Vous pouvez également communiquer avec la secrétaire de niveau.

Conseil d'établissement

La prochaine séance du CE se tiendra le mardi 13 décembre à 19 h à l'école. Une période est réservée à la parole au public à chaque début de rencontre.

Vous trouverez la proposition d'ordre du jour ainsi que les procès-verbaux adoptés sur le site de l'école.

Activités et sorties éducatives

Pour les prochaines sorties éducatives de vos enfants, vous recevrez un sondage à remplir afin de donner votre accord et de vous transmettre les informations selon la sortie. Il sera obligatoire pour chaque parent de remplir le sondage en ligne pour que votre enfant puisse participer à la sortie.

Activités parascolaires

MATCHS SPORTIFS ET D'IMPROVISATIONS - DÉCEMBRE						
Dimanche	**Lundi**	**Mardi**	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendredi**	**Samedi**
27 novembre	**28 novembre**	**29 novembre**	**30 novembre**	**1 décembre**	**2 décembre**	**3 décembre**
Volleyball Cadet Masculin 9 h École secondaire Henri-Dunant, Blainville	Futsal Cadet Masculin 19 h École secondaire Henri-Dunant, Blainville	Impro - Le Spectre Ouverture des portes : 18 h 30 Début du match : 19 h École secondaire Henri-Dunant., Blainville	Basket Juvénile Masculin équipe 1 19 h Collège Champagneur, Rawdon	Basketball Juvénile Masculin équipe 1 18 h Collège Esther-Blondin, Saint-Jacques		Volleyball Benjamine équipe 2 10 h + 12 h École polyvalente des Monts, Sainte-Agathe-des-Monts
4 décembre	**5 décembre**	**6 décembre**	**7 décembre**	**8 décembre**	**9 décembre**	**10 décembre**
Futsal Benjamin Masculin 9 h + 10 h 30 Académie Sainte-Thérèse		Impro - L'Entité Ouverture des portes : 18 h 30 Début du match : 19 h École polyvalente Deux-Montagnes			Futsal Cadet Masculin 19 h 30 Polyvalente Deux-Montagnes	Basketball Benjamin Masculin équipe 1 10 h 30 + 13 h 30 École polyvalente Saint-Joseph, Mont-Laurier
Volleyball Benjamine équipe 2 11h + 13h + 14h École secondaire Henri-Dunant, Blainville						
11 décembre	**12 décembre**	**13 décembre**	**14 décembre**	**15 décembre**	**16 décembre**	**17 décembre**
Basketball Benjamin Masculin équipe 2 11 h + 15 h Académie Lafontaine, Saint-Jérôme	Futsal Cadet Masculin 18 h École secondaire Jean-Jacques-Rouseau, Boisbriand			Basketball Juvénile Masculin équipe 1 18 h École secondaire Henri-Dunant, Blainville		
Volleyball Juvénile Féminin 9 h + 10 h + 12 h + 13 h École secondaire d'Oka				Basketball Juvénile Masculin équipe 2 20 h École secondaire Henri-Dunant, Blainville		
18 décembre	**19 décembre**	**20 décembre**	**21 décembre**	**22 décembre**	**23 décembre**	**24 décembre**
	Basketball Juvénile Masculin équipe 1 18 h 30 École secondaire Henri-Dunant, Blainville	*Les tournois reprendrons en janvier, bon congé !*				

Décembre au CSSMI

Chronique parents du mois de décembre 2022 :

https://www.cssmi.qc.ca/nouvelles/ca-se-passe-en-decembre-1

Évaluation des apprentissages 2022-2023

Vous trouverez, à la page suivante, un document préparé par le Ministère de l'Éducation du Québec concernant l'évaluation des apprentissages 2022-2023. Nous vous invitons à en prendre connaissance.